

VILLE DE FLERS-EN-ESCREBIEUX

MCN/TQ /JJP

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL RÉUNION EN DATE DU 20 FÉVRIER 2023

2023-06-06a

L'An Deux Mil Vingt Trois, le Neuf Juin à Dix Sept Heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la Présidence de **Monsieur Jean-Jacques PEYRAUD**, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite cinq jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la Loi.

26 PRÉSENTS : M.M. PEYRAUD, STRZELECKI, Mme D'HAESE, M. DESRUMAUX, Mme LOUWYÉ, M. FAIDHERBE, Mme PÉRU, M. LABRE, Mmes LECOIN, DEFRANCE, LASRI, M.M FAUCHOIS, SADOWSKI, CARLIER, Mmes KOSITZKI, LEROY M.M. CANONNE, PRÉVOT, Mmes DESCAMPS, MANIA, PONTHEUX, GORNIAC, MAAROUFI, M. WAVRANT, Mme DOISY, M. RIVIERRE.

2 POUVOIRS : M. M. DASSONVILLE, COSSART.

1 ABSENT : M. POCHART.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme PONTHEUX.

Objet : Cession d'un garage sis rue Pierre Brossolette à Flers-en-Escrebieux

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée :

* que la Commune possède un garage sis sur un terrain rue Pierre Brossolette à Flers-en-Escrebieux cadastré section B 4859 d'une superficie de 19 centiares.

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée :

* Mr et MmeXXXXXXXXXXXXX demeurant ensemble à Flers-en-Escrebieux, XXXXXXXXXXXXXXXX, ont fait part de leur souhait d'acquérir celui-ci.

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée :

* **de vendre** à :

1. **Monsieur et Madame XXXXXXXXXXXXXXXX**, demeurant ensemble à Flers-en-Escrebieux, XXXXXXXXXXXXXXXX, le garage B 4859 pour une contenance de 19ca.

* **de fixer** le prix de cette cession à : Six mille euros (6 000 €),

* **de confier** la rédaction de l'acte de vente à intervenir à Maître PAGNIEZ, Notaire à Douai. Etant ici précisé que les frais notariés sont à la charge des acquéreurs.

* **signer l'acte à intervenir.**

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, après en avoir délibéré,

DÉCIDE d'accepter les quatre propositions de Monsieur le Maire,

Fait en séance les jour, mois et an susdits.

Suivent les signatures.

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire, Jean-Jacques PEYRAUD.

Envoyé en sous-préfecture le 21/08/2023
Réceptionné en sous-préfecture le 21/08/2023
Publié sur le site internet le 24/08/2023